

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Mercredi 17 juin 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Fatiha	BRIKOU AMAL
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Nicolas BERNARD DUGUET	Ayant donné pouvoir à Virginie VERNAZ
Elodie MOREL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Monique NAGORNY	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
André VAIRETTO	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Christian EXCOFFON

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 1^{er} juin 2026.

Les effectifs du CIAS Arlysère étant par nature fluctuants, car liés aux besoins des services ainsi qu'à l'évolution réglementaire des carrières des agents territoriaux, il y a lieu de procéder à des modifications des emplois du CIAS Arlysère.

En conséquence, le tableau des effectifs est modifié comme suit :

DATE D'EFFET	SERVICE	POSTE AJOUTE	POSTE SUPPRIME	MOTIF
18/06/2026	RA Albertville		Rédacteur 35h	Régularisation
18/06/2026	AJA	Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe 35h	Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe 28h	Changement de temps de travail
01/07/2026	Petite enfance	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture 35h		Création de poste
01/07/2026	Petite enfance	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture 35h		Création de poste
18/06/2026	Enfance Jeunesse	Cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation 5h10	Adjoint d'animation 5h17	Régularisation temps de travail
01/07/2026	Petite enfance	Cadre d'emplois des Adjoints techniques 25h		Création de poste
01/07/2026	Petite enfance	Cadre d'emplois des Adjoints techniques 25h		Création de poste
01/07/2026	Enfance Jeunesse		Adjoint territorial d'animation 4h	Régularisation
01/07/2026	Enfance Jeunesse		Adjoint territorial d'animation 26h15	Régularisation
01/07/2026	APS		Cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation 6h30	Régularisation
01/07/2026	Enfance Jeunesse		Cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation 13h30	Régularisation
01/07/2026	Petite enfance		Rédacteur 35h	Régularisation
05/03/2026	EHPAD Frontenex		Cadre d'emplois des Aides-soignantes 28h	Régularisation temps de travail
01/01/2023	EHPAD Ugine		Cadre d'emplois des Aides-soignantes 28h	Régularisation
11/08/2026	EHPAD	Cadre d'emplois des		Pérennisation

	ARLYSÈRE	Agents sociaux 35h		
06/09/2026	EHPAD Frontenex		Cadre d'emplois des Agents sociaux 35h	Régularisation
16/11/2026	EHPAD La Bâthie		Cadre d'emplois des Aides-soignantes 35h	Régularisation
01/08/2026	Petite Enfance	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture 35h	Auxiliaire de puériculture 30h	Changement de temps de travail

Ces emplois seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d'un an au vu de l'application de l'article L.332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L.332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Les crédits sont prévus au budget.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les modifications d'emplois comme indiquées ci-dessus.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

